



Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le

SLO 95

ID : 033-213300700-20200625-202043-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 25 JUIN 2020**

L'an deux mille vingt, le vingt-cinq juin, à dix- heures, le Conseil Municipal de BRACH, Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en vertu de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales  
Sous la Présidence de Monsieur Didier PHOENIX, Maire.  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 18 juin 2020

**Nombre de conseillers**

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 14

**Etaient présents :** Didier PHOENIX, Gilles NAVELLIER, Denis CHAUSSONNET, Jacques LASSALLE, Carmen PICAZO-TARDIO, Chantal BOURDELAS, Magali LARAPIDIE, Colette DUPIN, Gilles RODRIGUEZ, Franck MEYRE, Audrey JOLLY, Isabelle DUVILLARD.

**Etaient absent excusé :** Mme Catherine SANCHEZ pouvoir à M. Jacques LASSALLE, M. Renaud CHEIN pouvoir à M. Denis CHAUSSONNET, Sophie OLIAS—ZEITSCHHEL

**Secrétaire de séance :** Isabelle DUVILLARD

**FINANCES 2020/ 43 N°14**

**FONDS DE CONCOURS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MEDULLIENNE**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L5214-16 V ou L 5215-26 ou L5216-5 VI40 ;  
**Vu** la délibération du Conseil municipal n°2018/50 n°28 en date du 21 août 2018 approuvant le Règlement d'attribution des fonds de concours de la Communauté de Communes Médullienne ;

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes Médullienne et notamment les dispositions incluant la Commune de BRACH, comme l'une de ses communes membres,

**Vu** la délibération du Conseil municipal 2020/42 n°3 en date du 25 juin 2020 autorisant Monsieur le Maire à signer le devis pour l'achat d'un véhicule électrique.

**Considérant** que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours, conformément au plan de financement ci-dessous.

**INVESTISSEMENT**

- Achat du véhicule électrique	20 312.50 € HT
- Fonds de concours CDC Médullienne (49.23 %)	10 000.00 €
- <b>Autofinancement</b> (50.77 %)	10 312.50 € HT

Après avoir écouté ces explications, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide :

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\* Fax : 05.56.58.12.97

Envoyé en préfecture le 30/06/2020

Reçu en préfecture le 30/06/2020

Affiché le

SLO 96

ID : 033-213300700-20200625-202043-DE

- **DE SOLLICITER** un fonds de concours à la Communauté de Communes Médullienne en vue de participer au financement d'un véhicule électrique, à hauteur de 10 000.00 €
- **D'ASSURER** le financement complémentaire par autofinancement pour un montant de 10 312.50 €.
- **D'AUTORISER**, le Maire à signer tout acte afférent à cette demande.

Fait et délibéré, les jour, mois, an ci-dessus.

Le Maire,  
D.PHOENIX



---

1, Place de l'Eglise 33480 BRACH MEDOC  
Tél. : 05.56.58.23.66 \*\*\*\* Fax : 05.56.58.12.97

---